Publié le 21 novembre 2018

# Grenoble vise 100 % d’énergies renouvelables pour 2033

À l’occasion du renouvellement de sa délégation de service public (DSP), la Compagnie de chauffage de l’Agglomération grenobloise (CCIAG) a défendu le projet d’un chauffage urbaine alimenté en 2033 à 100 % par des énergies renouvelables. « Chiche », répondent les élus de Grenoble-Alpes Métropole.

Le 1er juillet 2018, Grenoble-Alpes Métropole valide le nouveau contrat de délégation de service public (DSP) pour la gestion du **chauffage urbain**, le confiant, une nouvelle fois, à la **Compagnie de chauffage intercommunale de l’agglomération grenobloise** (CCIAG). Cette Saem présente, il est vrai, le profil idoine, forte d’un compagnonnage qui dure depuis le début des années 1960 ! Mais, dans un contexte de transition écologique particulièrement choyée par les élus grenoblois, la copie du délégataire historique de la métropole a fait l’objet d’une dissection poussée. Un argument de poids a fait pencher la balance : 87 % d’énergies renouvelables et de récupération composeront le **mix énergétique** de la CCIAG dès 2022 et 100 % à l’horizon 2033.

Pour ce faire, la Compagnie de chauffage a décidé de sensibiliser l’opinion publique en créant une nouvelle marque : **MétroChaleur**. La campagne de communication a été lancée début octobre pour marquer le fait que la métropole allait changer d’ère.

Aujourd’hui, près de **100 000 équivalents logements** (dont 47 000 logements et plus de 100 entreprises et

administrations) sont alimentés par ce réseau de chaleur, composé déjà à 66,5 % d'énergies renouvelables et de récupération. Sept communes sont concernées (Grenoble, Echirolles, Saint-Martin-D'Hères, Eybens, La Tronche, Gières et Pont-de-Claix). Directeur de la CCIAG, **Thierry Duflot** rappelle que *« la chaleur de la Compagnie se diffuse à la fois auprès des habitants de logements sociaux, via les bailleurs, puis des locataires ou propriétaires dans le privé, à travers leur syndic mais également au sein de nombreux bâtiments publics, centres commerciaux ou entreprises »*. Mais tous les logements ne sont pas alimentés par le chauffage urbain, certains recourant, plus ou moins contraints, au gaz individuel, dont les prix ne cessent de croître, d'autres à l'électricité ou au fuel, dont les prix s'envolent également.

## Les défis à relever d'une extension du 2e réseau de France

*« En étant à la fois compétitifs sur les prix et écologiques, nous voulons accélérer la prise de conscience de nos concitoyens. De plus, le chauffage urbain bénéficie d'une **fiscalité réduite** depuis que son mix énergétique est composé à plus de 50 % d'énergies renouvelables et de récupération »*, ajoute Thierry Duflot. Reste à savoir comment la population pourrait se laisser tenter en dépassant la contrainte technique du **raccordement au réseau du chauffage urbain**. Certes, les services techniques de la CCIAG ne cessent de creuser pour raccorder ce qui peut l'être, la ville de Grenoble imposant par exemple cette obligation de raccordement si un propriétaire, un bailleur ou une copropriété se trouvent à 150 mètres du réseau et qu'aucune difficulté insurmontable n'existe.

Le chantier peut s'avérer délicat si nous devons traverser la voie d'un tram, par exemple. L'extension du réseau favorisera également ces raccordements. La CCIAG a quelques années pour récupérer un complément de chaleur « propre ». *« Aujourd'hui, l'eau chaude que nous fournissons dans le réseau est produite à partir d'énergies renouvelables à hauteur de 66 %, les 34 % restants sont formés par du charbon, du fuel ou du gaz. C'est ce ratio que nous nous engageons à diminuer. Pour atteindre 100 % d'énergies renouvelables avant 2033, nous allons déployer de nombreux outils, comme les **biocombustibles** et la **géothermie profonde** mais aussi procéder à d'importants investissements permettant de mieux réguler la production et la distribution de chaleur »*, assure le directeur.

Deuxième réseau de chauffage urbain en France après Paris (composé à 50 % d'énergies renouvelables dans la capitale), la métropole grenobloise veut montrer la voie à tout le pays. Dans une ville densément constituée sur un plan urbanistique, le défi est ambitieux mais pas hors d'atteinte.